

Jeudi 5 juin 2014



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON N° 67
ET AVIS

TROISIÈME SESSION, QUARANTIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

DIX HEURES

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

DEUXIÈME LECTURE — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

M^{me} STEFANSON

(N° 213) — *Loi sur la responsabilité et la transparence en matière réglementaire/The Regulatory Accountability and Transparency Act*

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

Motion de M. GRAYDON

(N° 202) — *Loi sur la participation du Manitoba au nouveau partenariat de l'Ouest/The Participation of Manitoba in the New West Partnership Act*
(M. le ministre STRUTHERS — 2 min)

Motion de M. HELWER

(N° 207) — *Loi sur le règlement des différends internationaux relatifs aux investissements/The Settlement of International Investment Disputes Act*
(M^{me} WIGHT — 2 min)

Motion de M. EWASKO

(N° 206) — *Loi sur la prévention de la cyberintimidation/The Cyberbullying Prevention Act*
(M. le ministre CHOMIAK — 4 min)

Motion de M. PEDERSEN

(N° 201) — *Loi modifiant la Loi sur l'obligation alimentaire et la Loi sur la saisie-arrêt/The Family Maintenance Amendment and Garnishment Amendment Act*

(M^{me} CROTHERS — 3 min)

Motion de M. CULLEN

(N° 205) — *Loi sur les droits des aînés/The Seniors' Rights Act*

(M. PETERSEN — 5 min)

Motion de M. SCHULER

(N° 211) — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille (vérification du registre concernant les mauvais traitements — droits non exigibles à l'égard des bénévoles)/The Child and Family Services Amendment Act (No Fee for Registry Checks Respecting Volunteers)*

(M^{me} WIGHT — 6 min)

Motion de M^{me} DRIEDGER

(N° 210) — *Loi sur le centenaire de l'obtention du droit de vote par les Manitobaines/The Centennial of Manitoba Women's Right to Vote Act*

(M^{me} la ministre BLADY — 6 min)

Motion de M. GOERTZEN

(N° 200) — *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative (démocratie pour les électeurs)/The Legislative Assembly Amendment Act (Democracy for Voters)*

(M^{me} WIGHT — 7 min)

Motion de M^{me} STEFANSON

(N° 204) — *Loi sur la budgétisation axée sur les résultats/The Results-Based Budgeting Act*

(M. GAUDREAU — 4 min)

Motion de M. WISHART

(N° 212) — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille/The Child and Family Services Amendment Act*

(M. WIEBE — 5 min)

PROPOSITIONS

M. RONDEAU — 10^e anniversaire du mariage entre conjoints de même sexe au Manitoba

22. Attendu :

que le 16 septembre 2014 marque le 10^e anniversaire de la décision de la Cour d'appel du Manitoba légalisant le mariage entre conjoints de même sexe au Manitoba;

que le Manitoba est un chef de file dans le domaine des droits de la personne et qu'il s'efforce d'être une province où tous les citoyens jouissent d'égalité et de respect et peuvent vivre à l'abri de la discrimination;

que de braves Manitobains et Manitobaines se sont battus dans les tribunaux pour obtenir le droit de se marier et pour que toutes les relations de même sexe soient reconnues de façon égale, notamment Chris Vogel et Richard North, Stephany Cholakis et Michelle Ritchot ainsi que Laura Fohse et Jordan Cantwell;

que la légalisation du mariage entre conjoints de même sexe a été une percée pour les droits de la personne au Manitoba et qu'elle accorde des droits en matière de mariage, d'adoption et de propriété à tous les couples, peu importe leur orientation sexuelle;

que l'égalité du mariage a aidé à combattre la discrimination et a assuré un statut égal aux couples de même sexe;

que le gouvernement provincial s'est engagé à appuyer le mariage entre conjoints de même sexe et qu'il continue de protéger les droits des LGBTQ en veillant à ce que les écoles soient des milieux sécuritaires pour les élèves LGBTQ, en renforçant les lois afin d'interdire la discrimination fondée sur l'orientation et l'identité sexuelles et en soutenant financièrement des organismes tels que Rainbow Resource Centre, Nine Circles et Klinik;

que malgré le progrès important que le Manitoba a réalisé afin d'assurer l'égalité pour ses citoyens LGBTQ, la discrimination continue d'exister et qu'il reste du travail à accomplir pour que tous les Manitobains soient traités de façon égale,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à reconnaître l'importance du 16 septembre 2014 en tant que 10^e anniversaire du mariage entre conjoints de même sexe au Manitoba afin de porter hommage à la bravoure de ceux et celles qui se sont battus pour les droits des LGBTQ ainsi que le rôle clé que cet événement a joué dans la création d'une société plus égale et ouverte pour tous et toutes.

M. SCHULER — Liberté et dignité en Syrie

23. Attendu :

que l'identité et le paysage culturel du Manitoba ont été façonnés par les liens historiques forts qu'il entretient avec la Syrie;

que les Manitobains valorisent la démocratie, les droits de l'homme et une société civile forte et qu'ils souhaitent voir ces valeurs respectées dans une Syrie libre et partout au monde;

que les Manitobains ont exprimé leur profonde préoccupation face à la violence perpétrée contre le peuple syrien sous le régime du président Bashar el-Assad;

que ceux qui ont cherché à obtenir la liberté en Syrie ont fait de grands sacrifices et que le peuple syrien mérite un avenir où il bénéficie de la même dignité et des mêmes droits que les Manitobains;

que dans l'intérêt de la paix et de la démocratie, la communauté internationale a condamné la violence en Syrie, y compris l'utilisation d'armes chimiques par le régime Assad à l'encontre de ses propres citoyens;

que les Manitobains œuvrent avec l'Assemblée syrienne du Manitoba pour fournir de l'aide humanitaire à des organisations syriennes qui offrent des soins médicaux aux militants blessés,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba reconnaisse et félicite ces personnes courageuses qui continuent à se battre pour une société démocratique et libre en Syrie et qu'elle encourage tous les Manitobains à participer à l'aide internationale;

que l'Assemblée soutienne le peuple syrien tout au long de son combat pour la liberté et qu'elle condamne vivement tous les actes violents et antidémocratiques qui se produisent en Syrie ou qui sont perpétrés à son encontre;

que l'Assemblée offre ses condoléances aux familles et aux amis de ceux qui ont tragiquement perdu la vie pendant les protestations et le mouvement pour une Syrie libre.

M. GOERTZEN (avec le consentement de l'Assemblée) — Célébration du 50^e anniversaire du musée du Village du patrimoine mennonite

24. Attendu :

que cette année marque le 50^e anniversaire du Village du patrimoine mennonite situé à Steinbach;

que le musée du Village du patrimoine mennonite est une des principales attractions touristiques au Manitoba et qu'il fait partie du Programme des musées représentatifs de la province;

que le Village du patrimoine mennonite a pour but de préserver et d'exposer l'histoire et l'expérience des pionniers mennonites, notamment ceux qui ont immigré de la Russie en Amérique du Nord;

que le Village du patrimoine mennonite présente une rue d'un village mennonite au tournant du siècle où on retrouve, entre autres, une maison-grange et un moulin à vent européen entièrement opérationnel, lequel est devenu le symbole du musée;

que le Village du patrimoine mennonite possède maintenant presque 16 000 artefacts et qu'il permet aux visiteurs de faire l'expérience de la vie et de la culture des premiers pionniers mennonites au Manitoba en offrant de la nourriture mennonite au restaurant Livery Barn et en tenant un festival annuel;

que les Mennonites ont grandement contribué au tissu économique et social du Manitoba,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba félicite le conseil d'administration, le personnel ainsi que les bénévoles du Village du patrimoine mennonite de Steinbach à l'occasion de leur 50^e anniversaire et qu'il les félicite également pour leurs recherches sur l'histoire des Mennonites et leurs efforts de préservation;

que l'Assemblée législative encourage tous les Manitobains à visiter le Village du patrimoine mennonite pour célébrer son 50^e anniversaire.

M. NEVAKSHONOFF (avec le consentement de l'Assemblée) — Festival islandais du Manitoba — Islingadagurinn

25. Attendu :

que les Manitobains sont fiers de la diversité culturelle et ethnique de leur province;

qu'Islingadagurinn, le Festival islandais du Manitoba, occupe le deuxième rang des plus anciens festivals ethniques continus de l'Amérique du Nord;

que cette année marque la 125^e édition du Festival islandais du Manitoba, la première célébration islandaise ayant eu lieu en 1874;

que le Festival célèbre le fier héritage islandais du Manitoba et comporte une grande parade, de la nourriture traditionnelle, des compétitions athlétiques, des présentations culturelles, des feux d'artifice, des spectacles musicaux et le village viking;

que chaque année, des centaines de bénévoles et d'organiseurs rendent possible la tenue du Festival en attirant familles, amis, voisins et visiteurs à Gimli pour célébrer le patrimoine historique des Islandais au Manitoba;

que le Festival rassemble environ 50 000 personnes dans la Région d'Entre-les-lacs au cours de la fin de semaine et apporte une contribution de taille à l'économie locale,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba reconnaisse le rôle important qu'a joué Islingadagurinn dans la riche histoire culturelle du Manitoba au cours des 125 dernières années;

que l'Assemblée législative remercie les organisateurs et les bénévoles dévoués d'Islingadagurinn qui travaillent d'arrache-pied pour promouvoir les origines historiques islandaises de la région;

que l'Assemblée législative encourage tous les députés à participer à ce festival pour célébrer l'histoire et la culture des Islandais au Manitoba.

PROPOSITIONS — DÉBAT

1. M. WIEBE — Diversité culturelle
(M. SCHULER — 7 min — Il reste 122 minutes.)
2. M. GOERTZEN — Défaut de déclencher des élections partielles dans la circonscription de Morris
[M. MARCELINO (Tyndall Park) — 7 min — Il reste 122 minutes.]
3. M. PETERSEN — Soutien aux emplois et à la formation professionnelle
(M. SMOOK — 2 min — Il reste 122 minutes.)

4. M. WISHART — Allocations de logement en matière d'aide à l'emploi et au revenu
(M. ALTEMEYER — 8 min — Il reste 123 minutes.)
7. M. BRIESE — Manque de transparence à l'égard des frais de services et des loyers imposés aux propriétaires des chalets dans les parcs provinciaux
(M. le *ministre* CHOMIAK — 7 min — Il reste 122 minutes.)
8. M. CALDWELL — Services aux anciens combattants
(M. FRIESEN — 3 min — Il reste 125 minutes.)
9. M^{me} STEFANSON — Réduction du fardeau administratif au Manitoba
(M. le *ministre* BJORNSON — 7 min — Il reste 123 minutes.)
10. M. NEVAKSHONOFF — Journée de sensibilisation à l'agriculture
(M. WISHART — 3 min — Il reste 123 minutes.)
11. M. PEDERSEN — Flexibilité accrue pour l'épandage de nutriments
(M. le *ministre* LEMIEUX — 7 min — Il reste 121 minutes.)
12. M. SARAN — Élimination du service de livraison du courrier à domicile de Postes Canada
(M. SCHULER — 9 min — Il reste 121 minutes.)
15. M^{me} DRIEDGER — Création d'une unité spécialisée en accidents vasculaires cérébraux au Manitoba
(M. WIEBE — 4 min — Il reste 122 minutes.)
19. M. FRIESEN — Non-respect de la promesse de budget équilibré
(M. WIEBE — 7 min — Il reste 123 minutes.)
21. M. GRAYDON — Aide à domicile pour les personnes âgées offerte par la communauté
(M. SARAN — 7 min — Il reste 126 minutes.)

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. le *ministre* SWAN

(N^o 67) — *Loi sur le droit de la famille et Loi sur le recouvrement forcé des pensions alimentaires/The Family Law Act and Family Support Enforcement Act*

PÉTITIONS

M^{me} MITCHELSON
M^{me} STEFANSON
M. PEDERSEN
M^{me} ROWAT
M. FRIESEN
M. EICHLER

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

QUESTIONS ORALES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

GRIEFS

ORDRE DU JOUR (suite)

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

Motion d'adhésion

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M. le *ministre* SWAN

(N^o 51) — *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative/The Legislative Assembly Amendment Act*
(M. GOERTZEN — 27 min)

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE

M^{me} la *ministre* BRAUN

(N^o 10) — *Loi modifiant la Loi sur la prévention des incendies et les interventions d'urgence/The Fires Prevention and Emergency Response Amendment Act*

M. le *ministre* ASHTON

(N^o 21) — *Loi sur la Société canadienne du Port arctique de Churchill/The Churchill Arctic Port Canada Act*

M^{me} la *ministre* OSWALD

(N^o 33) — *Loi sur les occasions d'apprentissage en milieu de travail (marchés de travaux publics)/The Apprenticeship Employment Opportunities Act (Public Works Contracts)*

M. le *ministre* ROBINSON

(N^o 48) — *Loi sur la gouvernance de la nation dakota de Sioux Valley/The Sioux Valley Dakota Nation Governance Act*

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N^o 53) — *Loi modifiant la Loi sur la pêche et la Loi sur la conservation de la faune (dédommagement)/The Fisheries and Wildlife Amendment Act (Restitution)*

M^{me} la *ministre* BRAUN

(N^o 54) — *Loi modifiant la Loi sur les relations du travail (délais relatifs aux décisions et aux audiences de la Commission du travail)/The Labour Relations Amendment Act (Time Lines for Labour Board Decisions and Hearings)*

M. le *ministre* LEMIEUX

(N^o 56) — *Loi modifiant la Loi sur les statistiques de l'état civil/The Vital Statistics Amendment Act*

M. le *ministre* ALLUM

(N^o 58) — *Loi sur le Manitoba Institute of Trades and Technology/The Manitoba Institute of Trades and Technology Act*

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N^o 61) — *Loi sur la protection des tourbières et modifications connexes/The Peatlands Stewardship and Related Amendments Act*

M. le *ministre* ALLUM

(N^o 63) — *Loi modifiant la Loi sur l'administration de l'enseignement postsecondaire et abolissant le Conseil de l'enseignement postsecondaire/The Advanced Education Administration Amendment and Council on Post-Secondary Education Repeal Act*

(étude reportée avec le consentement de l'Assemblée)

M^{me} la ministre BRAUN

(N^o 65) — *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail/The Workers Compensation Amendment Act*

M^{me} la ministre IRVIN-ROSS

(N^o 68) — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille (signalement des incidents critiques)/The Child and Family Services Amendment Act (Critical Incident Reporting)*

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M^{me} la ministre BRAUN

(N^o 69) — *Loi sur la sécurité technique/The Technical Safety Act*
(M. GOERTZEN)

Motion de M. le ministre LEMIEUX

(N^o 70) — *Loi sur les services immobiliers/The Real Estate Services Act*
(M. GOERTZEN)

Motion de M. le ministre KOSTYSHYN

(N^o 71) — *Loi modifiant la Loi sur les maladies des animaux/The Animal Diseases Amendment Act*
(M. PEDERSEN)

MOTIONS PRÉVUES POUR LES JOURNÉES DE L'OPPOSITION

M^{me} STEFANSON propose que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à commander immédiatement un rapport indépendant fondé sur des paramètres de recherches acceptés par le gouvernement et l'opposition à l'Assemblée afin d'évaluer objectivement l'impact économique qu'auront pendant les cinq prochaines années les promesses rompues en matière d'impôts et l'augmentation des frais imposés aux Manitobains, lesquels totalisent 1 600 \$, depuis la hausse illégale de la TVP le 1er juillet 2013.
